

PLAN de mandat ● 2014 / 2020

Sécurité Education
Patrimoine Sport. Culture. Événementiel
Equipements Commerce Espaces verts
Ressources humaines Transports
Enseignement supérieur Jumelages
Dynamisme urbain Finances
Assainissement Ecologie urbaine
Economies d'énergies
Politique de la ville Solidarité
Tourisme Administration

Traçons notre chemin

*Les grandes priorités
au service
des auxerrois*

***Ce plan de mandat rassemble
les principales actions qui seront menées
jusqu'en 2020***

Un bilan sera effectué à mi-parcours

***Pour tenir compte des évolutions financières
et intégrer d'éventuelles nouvelles priorités
ce plan pourra évoluer en cours de mandat***

Sommaire

- *Finances*
- *Ressources humaines*
- *Administration générale, accueil*
- *Urbanisme*
- *Développement économique*
- *Commerces*
- *Logement*
- *Nouvelles technologies*
- *Transports et déplacements doux*
- *Développement durable*
- *Restauration collective*
- *Politique de la Ville*
- *Education/petite enfance*
- *Solidarité*
- *Travaux accessibilité*
- *Equipements de quartier*
- *Démocratie de proximité*
- *Jeunesse*
- *Culture*
- *Sports*
- *Santé*
- *Sécurité*
- *Evénementiel*
- *Tourisme*
- *Jumelage, francophonie, anciens combattants*
- *Vaux et hameaux*

LES MOYENS

FINANCES

DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR

- la baisse des dotations de l'Etat, dont l'ampleur n'a été connue qu'au mois de juillet 2014,
- le désengagement d'autres partenaires publics,
- la crise des finances publiques,
- le remboursement accéléré de la dette publique,
- les charges de centralité,
- l'augmentation des dépenses nouvelles imposées par l'Etat
(rythmes scolaires, cotisations retraite, réforme de la catégorie C)

LA VILLE D'AUXERRE A CHOISI

- de maintenir ses investissements
- d'assurer des services publics de qualité
- d'accompagner les auxerrois les plus fragiles par une politique de solidarité
- de réduire ses dépenses de fonctionnement en modernisant et rationalisant l'organisation de ses services, recherchant toutes les mutualisations privilégiant les investissements productifs notamment dans le cadre du développement durable
- de faire face à la baisse des dotations de l'Etat qui s'élèvera à 4,2 millions d'euros entre 2014 et 2017. En cumulé cela représentera 10 millions d'euros.

FINANCES

Les investissements

- ils seront plafonnés à 10 millions d'euros les trois premières années. Leur montant sera de nouveau étudié ensuite en fonction notamment de l'évolution des grands dossiers que sont l'ANRU 3 ou le contournement sud

Le fonctionnement

- les efforts engagés depuis plusieurs années (-10% en 2014) seront poursuivis et intensifiés le maire et les autres élus ont donné l'exemple en acceptant une diminution de leur indemnité
- en 2015, les crédits de fonctionnement baisseront. Cela se traduira par une diminution de la masse salariale. Chaque fois que cela sera techniquement possible, les fonctionnaires municipaux partant en retraite ne seront pas remplacés

Les rapports financiers avec les partenaires

- l'effort financier sera partagé avec les associations. Pour mémoire chaque auxerrois, au travers de ses impôts, verse environ 200 euros par an aux associations
- au total, la Ville accorde 7 millions d'euros de subventions aux associations (plus les 2,5 millions versés au SDIS). L'enveloppe sera renégociée avec les associations

RESSOURCES HUMAINES

Rappel : baisse programmée des dépenses de fonctionnement

- objectif 2015 : -1% de la masse salariale
- stabilité entre 2014 et 2020

Cela implique :

- la recherche systématique de l'efficience
- une réorganisation des services afin que l'utilisateur reste au cœur de nos politiques publiques

RESSOURCES HUMAINES

Cela passe par :

- le développement de l'e-administration
- le non remplacement des agents partant à la retraite chaque fois que cela sera possible
- éventuelles mutualisations
- le lancement d'une réflexion sur l'organisation du temps de travail, en tenant compte des attentes de la population
- une mobilité interne renforcée basée sur le développement de la polycompétence

Cela ne se fera pas au détriment :

- des avancées sociales (poursuite de la politique sociale, de l'avancement des fonctionnaires sur une durée minimum, de la participation à la couverture santé renforcée pour les plus bas salaires)
- des efforts liés à la formation afin de développer des compétences nouvelles en adéquation avec les besoins des auxerrois

ADMINISTRATION GÉNÉRALE / ACCUEIL

Afin de proposer un accueil de qualité, ce mandat sera marqué par une évolution importante de l'organisation de l'accueil des auxerrois dans les services municipaux.

Dans un premier temps une réflexion globale sur la qualité de l'accueil sera engagée.

- elle débouchera sur la mise en place d'un accueil unique sur un périmètre qui sera amené à progresser
- elle sera nourrie par les possibilités offertes par les téléservices qui pourraient être développés sous la forme d'un portail accessible 24h/24
- elle sera appuyée par la formation des agents en charge de l'accueil

Quatre priorités

- 1 Une ville du dynamisme urbain**
- 2 Une ville connectée**
- 3 Une ville de l'écologie urbaine**
- 4 Une ville du bien vivre ensemble**

1 **UNE VILLE** *du dynamisme urbain*

Sécurité Education Ressources humaines
Patrimoine Sport. Culture. Événementiel
Equipements **Commerce** Espaces verts
Développement économique Transports Enseignement supérieur
Tourisme Jumelages **Logement**
Urbanisme Finances
Assainissement Ecologie urbaine
Economies d'énergies
Politique de la ville Solidarité
Administration

URBANISME

Les principaux projets seront traités dans le cadre de la réforme du PLU.
Ce document sera au service des axes prioritaires fixés par le maire.

Il favorisera :

- les actions structurantes
- le développement des activités économiques
- la solidité du lien social et du bien vivre ensemble
- l'amélioration du cadre de vie
- les ambitions liées au développement durable
- la ville du numérique
- la protection et l'extension d'espaces naturels
- la reconquête de populations nouvelles

URBANISME

Ce document sera l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de concertation.

Il sera au service du dynamisme urbain :

- renouvellement urbain dans le cadre de la politique de la ville
- fin de l'ANRU 1 et 2
- lancement de l'ANRU 3
- reconquête du cœur de ville et des logements vacants
- reconquête des friches urbaines (porte de Paris, Montardoins, Batardeau..)
- requalification des quais rive-droite

Il sera au service du développement durable :

- préservation de la ressource en eau
- déplacements doux
- protection des espaces agricoles fragiles
- limitation de l'étalement urbain
- protection contre les inondations
- favoriser les modes de déplacements doux

URBANISME

Il sera au service du développement économique

- création d'une nouvelle zone d'activités
- lutte contre l'étalement commercial
- orientation thématique par zone géographique

Il sera au service d'un cadre de vie agréable et solidaire

- rénovation des quartiers populaires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'aménagement du territoire et le développement économique sont deux éléments essentiels, source de richesses, d'emplois et de bien vivre ensemble. A ce titre il s'agit d'une priorité, réaffirmée, de la ville, même si plusieurs actions seront développées à l'échelle du territoire, en lien avec la CA.

L'aménagement du territoire :

- rationaliser le fonctionnement des secteurs déjà existants
- reconquérir les friches urbaines
- favoriser l'implantation d'activités nouvelles dans le cadre d'opérations mixtes de restructuration de certains « îlots »
- accompagner la réalisation de la zone d'activités des Mignottes

Le développement économique :

- renforcer les relations et les liens avec les chefs d'entreprises
- participer activement à la stratégie de développement économique portée par la CA
- accompagner le programme «défi son»
- miser sur les atouts du tourisme fluvial, culturel, gastronomique
- conforter le rôle structurant d'Auxerrexpo

COMMERCE

Durant ce mandat, il faudra veiller à l'équilibre entre les différentes formes de commerces et développer une stratégie placée au service du commerce de centre-ville. Ces actions seront menées en concertation avec les membres de la commission extra municipale du commerce.

Actions qui seront développées :

- élaboration d'un calendrier des manifestations à caractère commercial. Des assises du commerce seront organisées en début d'année (premières en 2016)
- identifications des besoins spécifiques des commerces pour le stationnement (en fonction des quartiers)
- réflexion sur l'utilisation du levier fiscal pour lutter contre les surfaces délaissées
- réflexion sur les heures et jours d'ouverture des marchés

- opération test, à certaines occasions, des quais sans voiture

LOGEMENT

- Plus d'un tiers de logements sociaux sur la ville
- Patrimoine de l'Office : plus de 5000 logements
- ANRU 1 et 2 seront totalement achevés dans quelques mois

Priorité du mandat :

- poursuivre l'action menée par l'Office
- offrir des logements de qualité à toute la population

Cela passe par :

- la poursuite de la politique d'entretien et de rénovation
- un ambitieux programme de rénovation énergétique qui au total concernera plus de 1000 logements (5 millions d'€ par an jusqu'à la fin du mandat)
- la fin de l'ANRU 1 et 2 sur les Brichères, Sainte-Geneviève et Rive-droite
- la poursuite des actions menées pour lutter contre l'habitat indigne

Cela passera également par :

- un rééquilibrage dans l'offre de logements : actions menées avec des promoteurs privés pour favoriser l'accession à la propriété
- le lancement d'un acte 3 de l'ANRU essentiellement sur Sainte-Geneviève
- le lancement d'une opération de rénovation urbaine des Rosoirs
- la reconquête des logements vacants (900) en centre-ville

LOGEMENT

L'ANRU 3 à Sainte-Geneviève

- cela pourrait potentiellement concerner 1000 logements sur dix ans
- le programme sur le logement ne sera défini qu'en fonction des capacités financières de l'OAH
- il devra être calibré afin de respecter les équilibres qui permettent le fonctionnement harmonieux du quartier
- les habitants seront associés à la concertation ; ils connaîtront le résultat des études qui dureront toute l'année 2015
- les conclusions serviront à nourrir la mission de la Maison du projet qui ouvrira dans le quartier

La rénovation des Rosoirs

- au total, le quartier comporte 550 logements sociaux. 400 logements pourraient être rénovés et/ou détruits en dix ans
- l'Office est propriétaire de tous les terrains
- l'étude initiale prendra fin en 2015 mais on connaîtra dès l'été le périmètre de l'action
- le plan sera étalé sur dix ans mais les premiers travaux seront lancés au cours de ce mandat
- cette opération comportera également une intervention lourde sur les espaces publics et le regroupement des services publics

LOGEMENT

En plus des actions menées sur le parc de logements sociaux, la ville a fait le choix d'attirer une population nouvelle, en misant sur l'accession à la propriété. Cette ambition passe par la reconquête de certaines parties «délaisées» de la ville (Vauviers, Montardoins, dernière parcelle des Brichères..). Elle sera conduite en relation avec des promoteurs privés à qui la ville vendra des parcelles à prix modérés pour faciliter la réalisation de ces opérations qui seront menées avant la fin du mandat.

L'habitat ancien en centre-ville

- en lien avec la CA, un plan de rénovation de l'habitat en centre-ville sera formalisé
- il aura pour ambition de remettre sur le marché des logements actuellement inoccupés

La lutte contre l'habitat insalubre

- cette politique sera poursuivie car l'effort réalisé par les services de la ville a porté ses fruits
- 250 logements ont été repérés. La vigilance sera maintenue

2 UNE VILLE *connectée*

Sécurité Education
Patrimoine Sport. Culture. Événementiel
Equipements Commerce Espaces verts
Ressources humaines Transports
Les nouvelles technologies Jumelages
Dynamisme urbain Finances
Assainissement Ecologie urbaine
Economies d'énergies
Politique de la ville Solidarité
Tourisme Administration
Enseignement supérieur

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Elles permettront de repenser la relation au citoyen en développant l'e-administration, les e-services et la dématérialisation

Triple objectif

- moderniser nos infrastructures informatiques internes
- doter les services d'outils de travail plus performant
- offrir de meilleurs services en plaçant l'utilisateur au cœur du système

Durant le plan de mandat

Rédaction d'un schéma directeur avant octobre 2015 fixant les objectifs à trois ans. Ce schéma sera révisé et prolongé annuellement.

Outils : nouveau site de la ville, gestion des rendez-vous et des files d'attente, compte citoyen, nouvelles pratiques au service état civil grâce à l'adhésion à la Comedec (communication électronique des actes d'état civil), développement des applications mobiles et de la wifi à la bibliothèque ainsi que dans d'autres sites culturels, réflexion sur les PV électroniques

Repenser la relation au citoyen grâce à l'apport des nouvelles technologies.
Réfléchir au déploiement d'un guichet unique qui à terme deviendra un portail de gestion de la relation citoyen

③ UNE VILLE *de l'écologie urbaine*

Sécurité Education
Patrimoine Sport. Culture. Événementiel
Equipements Commerce Espaces verts
Ressources humaines **Transports** Dynamisme urbain
Enseignement supérieur Jumelages
Développement durable Finances
Assainissement Ecologie urbaine
Economies d'énergies **Restauration collective**
Politique de la ville Solidarité
Tourisme Administration

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS DOUX

Les actions mises en place durant le mandat feront partie d'une politique globale de développement durable destinée à :

- protéger l'environnement
- garantir la sécurité des usagers
- assurer des déplacements fluides

Développement des déplacements doux

- participation à la mise en place du schéma cyclable à l'échelle de la CA (fin 2016)
- optimisation et mise en place de la véloroute
- création de liaisons utilitaires cyclables vers Monéteau (en 2016) puis vers Perrigny (en 2019)

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS DOUX

Travail sur le PLU

- développement des déplacements piétons en particulier dans le secteur touristique
- réflexion sur les aménagements de l'avenue Jean-Jaurés en particulier la reconquête des trottoirs (confort, sécurité et lutte contre la pollution sonore)

Aménagement de parkings relais

- en lien avec la CA et son plan de déplacements à l'échelle du territoire
- aide au développement de l'intermodalité (combinaison de plusieurs modes de transports au cours d'un déplacement)
- créer des aires de co-voiturage sur les parkings

Réflexion sur la politique du vélo en libre service

Développement des zones 30 et de rencontres

Création d'un guide des déplacements doux à Auxerre

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Auxerre est engagée dans le développement durable depuis deux plans de mandat, d'abord dans un agenda 21 puis dans un plan climat. Ces actions s'articulent autour de plusieurs axes :

- économies d'énergie et limitation des rejets de Co2 dans l'atmosphère
- pratiques vertes dans la gestion des espaces verts et de la biodiversité
- isolation des bâtiments (sobriété et efficacité énergétique)
- utilisation du bio et de circuits courts dans la restauration collective

**De nombreuses actions sont répertoriées dans le Plan climat énergie territorial.
Une majorité sera reprise et d'autres développées afin d'obtenir le label Cit'ergie.**

Ce programme opérationnel sur quatre ans, sera intégralement formalisé avec l'ADEME.

Pour accompagner ce travail une commission environnement/développement sera créée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESPACES VERTS

- poursuite de l'aménagement de la Coulée verte autour d'Auxerre
- création d'une zone d'observation des zones naturelles humides des îles du Moulin du Président
- mise en place d'une brigade verte de proximité notamment dans le cadre du Zéro phyto
- création de jardins partagés (les premiers en 2015 à St-Siméon)
- expérience de gestion de nos espaces naturels par la création de zones d'éco-pâturage
- valoriser les ressources foncières de la ville au travers de baux éco-environnementaux (cultures bio) avec les agriculteurs qui les exploitent
- rédaction de la charte de l'arbre (signée en 2015)
- achever l'aménagement de l'Arboretum (projet terminé à la fin du mandat)
- mise en place d'un jardin pédagogique au Muséum d'histoires naturelles

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PATRIMOINE BÂTI

De nombreuses actions sont engagées et intégrées au Plan climat énergie territorial (jusqu'en 2020). Elles seront poursuivies et renforcées car l'objectif est ambitieux : réduire la production des gaz à effet de serre (-20%) et la consommation d'énergies fossiles (-20%) et utiliser les énergies renouvelables (23% de notre consommation, biomasse, solaire, éolien). La construction de la chaufferie biomasse des Hauts d'Auxerre en représente une première avancée remarquable qui se traduira également par une baisse sensible de la facture de chauffage de milliers d'Auxerrois.

Chaque opération de travaux ou de rénovation liée au patrimoine bâti de la ville fait l'objet d'une fiche avec des objectifs précis de réduction de la consommation énergétique et de qualité environnementale du bâti.

déjà réalisées :

- chaufferie bois des Rosoirs, construction passive de l'école de Laborde, amélioration thermique des locaux de la Direction des ressources humaines...

au cours de ce mandat :

- réhabilitation de la maison de quartier Sainte-Geneviève, vestiaires de l'AJA amateurs et du Stade auxerrois (eau chaude des douches au solaire) seront réalisés en 2015
- stade nautique (chauffage biomasse et moquette solaire)
- passage en biomasse de quatre bâtiments publics
- réhabilitation et mise aux normes des vestiaires du stade de rugby

RESTAURATION COLLECTIVE

Le service aux familles sera poursuivi avec la même ambition : offrir des repas de qualité, à des tarifs tenant compte de leurs revenus, en plaçant le développement durable au cœur de la démarche

L'attention sera portée sur la renégociation de l'appel d'offres :

- exigences des composantes «issues de l'agriculture biologique» réaffirmées
- de nouveaux critères imposés dans le marché sur l'instauration de circuits courts d'approvisionnement
- poursuite du travail mené sur la qualité, la sécurité, la promotion des produits frais et de saison
- actions pour renforcer la chasse au gaspillage alimentaire et le tri des déchets

D'autres projets seront lancés :

- dès 2015 paiement électronique de la restauration scolaire
- travail sur le cahier des charges de baux environnementaux signés avec les agriculteurs
- réflexion avec la CA et l'agence de l'eau pour favoriser l'installation d'agriculteurs bio sur les terrains de la plaine du Saulce (la plaine du Saulce pourrait être labellisée zone pilote en 2015)
- plan de renouvellement des équipements

4 UNE VILLE *du bien vivre ensemble*

Sécurité Education
Patrimoine Sport.Culture.Evénementiel
Equipements Commerce Espaces verts
Ressources humaines Transports Solidarité
Enseignement supérieur Jumelages
Equipements de quartier Finances
Accessibilité Assainissement Ecologie urbaine
Economies d'énergies Jeunesse
Politique de la ville Dynamisme urbain
Tourisme Administration
Démocratie de proximité
Santé

POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville a été l'un des outils, efficace, pour mettre en œuvre des grandes actions défendues par cette équipe municipale au nom de la promotion de valeurs essentielles au vivre ensemble.

Durant ce mandat, il sera important de garder la dynamique, l'élan partenarial, qui a permis de monter, avec les associations locales des actions utiles à la cohésion sociale.

Les priorités de la politique de la ville resteront :

- l'emploi
- l'insertion
- la cohésion sociale
- la lutte contre l'exclusion
- le tout au service des valeurs de laïcité, de solidarité, d'égalité et de mixité sociale

Comme il est probable que les crédits affectés à la politique de la ville soient en diminution, il faudra réfléchir à la définition et la hiérarchisation des actions prioritaires

Il conviendra également de réfléchir avec un collectif d'associations au cadre qui sera fixé aux nouveaux conseils citoyens qui seront créés pour relayer l'avis de la population dans les quartiers prioritaires.

ÉDUCATION / PETITE ENFANCE

Comme lors des précédents mandats l'éducation demeurera une priorité de l'action municipale. L'enfant restera au cœur du dispositif et des préoccupations et l'éducation restera un outil accélérateur de l'égalité des chances.

Poursuite de la réforme des rythmes scolaires.

La mise en place de la réforme sera poursuivie en restant vigilant sur le savoir-faire des intervenants

elle intégrera :

- les ambitions contenues dans le projet éducatif de territoire
- la volonté de placer l'enfant au centre des préoccupations

Poursuite des actions liées à la réussite éducative menées depuis 2006

elles favoriseront :

- l'égalité des chances (Coup de pouce, aide à la parentalité...)

ÉDUCATION / PETITE ENFANCE

Patrimoine scolaire : optimisation

cela est rendu nécessaire par :

- le nombre d'enfants bien inférieur à celui de 1997

la petite enfance :

- l'objectif premier est de renforcer l'adéquation entre « l'offre et la demande » entre les attentes des parents et les capacités d'accueil des différentes structures auxerroises

cela passera par :

- un travail de dialogue avec les parents
- l'optimisation des capacités de garde
- la prise en compte des résultats des différentes études lancées notamment dans le cadre de l'ANRU 3

SOLIDARITÉ, SÉNIORS

La ville a fait de la solidarité l'un des principaux piliers de son action en faveur du Bien vivre ensemble. Cette priorité est réaffirmée dans le cadre de ce plan de mandat. Face à la crise économique et ses effets, les demandes d'accompagnement et d'aides sont en nette hausse alors que les partenaires de l'action sociale s'interrogent sur le périmètre de leurs actions dans un contexte budgétaire plus contraint.

- l'année 2015 verra l'achèvement de la procédure de transfert des activités de l'association des Amis du Bureau d'Aide Sociale au sein du CCAS d'Auxerre.
- l'une des priorités de ce mandat sera la mise en place d'une Analyse des Besoins Sociaux qui permettra de mieux connaître et appréhender les besoins des publics auxerrois en situation de précarité ou de fragilité. Ce diagnostic permettra au CCAS de dégager des priorités et des pistes d'actions hiérarchisées.
- les premiers résultats de cette étude sont programmés pour fin 2015 début 2016

SOLIDARITÉ, SÉNIORS

cependant à ce stade, il est prévu de poursuivre les orientations suivantes

Accueil et accompagnement des publics en difficultés

- le CCAS apparaît comme le premier guichet de proximité pour toutes les personnes en difficulté. En lien avec les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux, des actions ciblées d'accompagnement seront menées par le CCAS à destination de publics prioritaires en lien avec les acteurs de l'action sociale locale.
- en parallèle, des travaux facilitant l'accessibilité des personnes en situation de handicap seront menés au CCAS durant ce mandat (échéance 2016/2017)

Le foyer Gouré

- il reste un lieu emblématique et efficace d'animations et de liens sociaux à destination des seniors et son action sera maintenu en centre ville et au sein des quartiers.
- en parallèle, l'opération colis de Noël apportés par les élus aux personnes âgées dans l'impossibilité de se déplacer sera reconduite.

Sur le volet du maintien à domicile et de la lutte contre l'isolement

- poursuite du portage des repas à domicile avec une tarification adaptée pour les seniors avec des bas revenus.
- poursuite de l'opération « vigilance canicule »

SOLIDARITÉ, SÉNIORS

Action sociale de proximité avec la gestion des 4 centres sociaux

- maintien d'un accueil de proximité dans chaque centre à destination notamment des publics en situation de fragilité
- poursuite et développement d'actions collectives autour de la parentalité, la citoyenneté, le développement de l'autonomie.
- les actions mises en œuvre au sein des quartiers intégreront les objectifs et les modifications contenues dans l'ANRU 3 et le plan de rénovation des Rosoirs.

Lutte contre la marginalité

- volonté de maintenir les services à destination des publics les plus précaires sans hébergement ou risquant de l'être (accueil de jour, CHRS, logement adapté) en partenariat avec les services de l'Etat
- l'humanisation du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale est programmée pendant ce mandat afin d'améliorer les conditions d'accueil du public

TRAVAUX ACCESSIBILITÉ

Les travaux d'accessibilité seront menés durant tout le mandat pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap tout en répondant aux exigences de la loi. Un ambitieux programme sera décliné dans les établissements municipaux recevant du public ainsi que dans la mise en conformité des voiries.

Les services municipaux seront également à l'écoute des privés, notamment des commerçants, devant entreprendre des démarches et des travaux pour être en conformité avec la loi.

TRAVAUX ACCESSIBILITÉ

Cette volonté se traduira par :

- la rédaction d'un agenda de l'accessibilité programmé avant septembre 2015. On connaîtra alors la nature des travaux à entreprendre dans les 225 ERP municipaux. Cette opération sera effectuée dans le cadre de la rationalisation de notre patrimoine bâti. Le calendrier des travaux sera connu pour les neuf prochaines années
- les priorités seront dégagées en intégrant les contraintes financières et techniques mais également les souhaits exprimés par les usagers et leurs représentants
- une aide technique apportée aux acteurs privés, notamment grâce au livret de l'accessibilité (achevé fin 2014) et en lien avec le manager de centre-ville
- des actions pour rendre les trottoirs aux piétons
- une programmation d'intervention susceptibles de répondre aux attentes des personnes en situation de handicap (toute forme de handicap), mais également des particularités géographiques et historiques de notre ville

ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER

Associations œuvrant dans les quartiers

Ce plan de mandat permettra de renforcer des axes forts de la politique déjà engagée dans les quartiers. Il s'agit de maintenir les associations au cœur de la politique de la ville, de solidifier les liens unissant les habitants, notamment ceux qui sont les plus éloignés des politiques publiques. La médiation (notamment dans les secteurs culturel et social) et le travail effectué dans les équipements de quartier restent des axes fondamentaux de cette approche.

Lutte contre l'isolement :

- actions systématiques dans les structures municipales pour favoriser l'insertion

Travail avec les associations :

- dans ce cadre les équipements de quartier doivent devenir des structures relais, travailler à l'accompagnement des habitants. Cela peut passer par des actions menées hors les murs.

Travail sur l'information des dispositifs existant :

- au niveau de la famille via l'outil internet. Cela permettra de réexpliquer les ambitions et missions de la politique de la ville

Renforcement du tutorat

- qui pourrait devenir un critère d'aide financière de la ville

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

La démocratie de proximité est une marque de fabrique de l'équipe municipale. Guy Férez a installé le dispositif dès 2001 alors que la loi ne l'imposait pas.

Le dispositif est en pleine santé ; en témoignent les résultats des conseils de quartier, des nombreuses concertations menées dans le cadre de projets urbains ou de l'ANRU ou des opérations de téléconsultation. La démocratie de proximité sera confortée et modernisée au cours de ce mandat.

- *mise en place du dispositif des élus référents*
- *maintien de l'enveloppe financière dédiée aux projets portés par les conseils de quartier*
- *lancement des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires*
- *participation renforcée de la population aux grands projets urbains (Cordeliers, Sainte-Geneviève..)*
- *réflexion sur l'ouverture, le rôle et les missions de la Maison du projet*

JEUNESSE

La jeunesse est un atout pour notre territoire. De nombreuses politiques publiques intègrent des initiatives destinées aux jeunes. De manière plus spécifique, il s'agira de mettre l'accent sur la formation, l'insertion et le logement.

Formation :

- il conviendra de mieux faire connaître les dispositifs s'adressant aux jeunes.
A l'image du Cahier des parents, le cahier des jeunes sera publié chaque année.

Logement :

- il n'est pas toujours aisé, lorsqu'on est jeune avec un faible revenu de se loger.
Les solutions de colocation seront encouragées et une action spécifique sera menée avec la maison de la jeunesse

Insertion :

- la coordination des différents acteurs de quartier sera renforcée

CULTURE

Une politique culturelle au service de la population, de la cohésion sociale et de l'attractivité territoriale

La Ville d'Auxerre s'illustre dans toutes les politiques de la culture, et a clairement fait le choix de favoriser l'émancipation et l'éducation des citoyens, notamment par l'organisation d'actions culturelles, la promotion et le développement d'événements de qualité accompagnant et encourageant des pratiques destinées au plus grand nombre.

CULTURE

CINQ AXES GUIDERONT L'ACTION DES SERVICES ET ACTEURS CULTURELS

Poursuivre la politique d'excellence en matière culturelle au travers des services en régie et par l'accompagnement des partenaires culturels.

- Conservatoire, musées et muséum, bibliothèques, pôle arts et patrimoine, arts visuels proposent aux usagers le plaisir de la découverte artistique et culturelle, dans leur action quotidienne, mais aussi au travers d'opérations saisonnières ou programmées dans un souci d'excellence et d'accueil de l'utilisateur.
- Une convention de développement culturel liera la Ville à l'État, et permettra la mise en œuvre et le financement d'actions prioritaires.

Maintenir et développer les actions d'éducation artistique et culturelles et de médiation en direction de tous les publics, et plus particulièrement du jeune public.

- La ville d'Auxerre s'engagera dans la coordination des actions éducatives et culturelles en temps et hors temps scolaire, afin d'offrir aux enfants du territoire communal un temps programmé de découverte culturelle, d'apprentissage artistique et de plaisir.
Cette démarche pourra s'inscrire dans le projet éducatif de territoire, en lien avec les partenaires éducatifs institutionnels et associatifs.
- Les actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle en direction des publics éloignés, notamment sur les territoires prioritaires, seront maintenues dans le souci de qualité qui les caractérise.

CULTURE

Imaginer et développer des usages et des outils numériques

- Des outils de médiation, c'est à dire de transmission d'une connaissance ou d'une pratique, seront promus et vulgarisés au travers d'outils numériques, pour s'installer dans la vie courante des habitants et des professionnels de la culture.
- Prise en compte des dimensions participatives et collaboratives du web, et offre de personnalisation du portail pour l'utilisateur qui sera identifié et aura ainsi accès à son « profil » ; accès à des données multimédia, à un catalogue en ligne enrichi et plus intuitif, intégration de la consultation de documents numérisés des fonds patrimoniaux, par exemple...
- La ville accompagnera autant que possible toute démarche en lien avec la création numérique ou la modernisation de ces équipements et pratiques culturelles.

Valoriser notre patrimoine pour assurer le rayonnement de notre ville

- Auxerre, ville d'art et d'histoire, se distingue par la richesse et la qualité exceptionnelle de son patrimoine architectural, urbain et muséal. Aussi la ville s'engage à mener des opérations d'étude, de restauration et de mise en valeur.
- L'église Saint-Pierre fera l'objet d'une campagne de restauration. Par ailleurs, au cours du mandat, les peintures murales du théâtre feront l'objet d'un diagnostic en prévision de leur remise en état.
- Une fondation du patrimoine verra le jour en 2015. Elle aura pour mission de mobiliser les partenaires et les acteurs économiques et de mobiliser des fonds pour la restauration, notamment de l'église Saint-Pierre.
- Le patrimoine des musées d'art et d'histoire sera réorganisé dans le souci d'une présentation plus pédagogique, plus actuelle des collections.

CULTURE

Confirmer les arts vivants, et notamment la musique, comme vecteurs importants de la culture auxerroise

- Le conservatoire musique et danse d'Auxerre continuera de proposer une diversité et une grande qualité d'enseignements. La classe à horaire aménagée musique en collège et la classe orchestre en école sont l'expression du souci de la ville de diversifier les usagers du conservatoire.
- La salle des musiques actuelles, le Silex, en délégation de service public, poursuit sa programmation en amont de l'actualité musicale française.
- Le festival de musiques du monde et de musiques actuelles, Le Catalpa, sera maintenu
- L'opération Garçon la Note reste soutenue et accompagnée par la Ville d'Auxerre.
- Le théâtre scène conventionnée d'Auxerre, en délégation de service public, propose à tous une programmation équilibrée entre répertoire et création sur l'ensemble de l'année.
- Des opérations culturelles spécifiques sensibiliseront les publics éloignés aux différents modes d'expression du spectacle vivant.

Outre ces cinq axes, la ville d'Auxerre saisira toute opportunité de mettre en œuvre et d'aider les projets culturels originaux ou innovants.

SPORTS

L'axe fort de ce mandat est l'encouragement à la pratique sportive. Le sport restera un outil au service du bien vivre ensemble.

L'accès aux sports pour tous demeurera une priorité qui sera intégrée au contrat de ville. Les clubs et associations sont les partenaires privilégiés de la mise en place de cette politique.

Le sport vecteur de lien social

- prise en compte de la dimension sportive dans les rendez-vous festifs et de quartiers
- partenariat avec les associations de quartier
- maintien des actions existantes (vacances à la ville, animations par les clubs dans les quartiers)

Le sport et la santé

- encourager l'accès au sport pour tous, proposer des parcours santé et piétonniers
- développer la pratique sportive vers les publics en situation de handicap
- accroître en partenariat avec l'ARS et des structures médicales des contrats santé-sports (diabète, obésité chez les plus jeunes par exemple...)

Le sport et les grands rendez-vous

- maintenir l'organisation d'un championnat de France par an
- maintenir les grands événements organisés en partenariat avec l'OMS et les associations sportives (corrida, journée du vélo...)

SPORTS

Le sport et les équipements

Trois grands projets marqueront ce mandat

- rénovation de la salle de gymnastique
- construction de vestiaires au stade de rugby
- accompagnement du Conseil général dans la reconstruction du gymnase Albert-Camus

Des travaux d'entretien seront nécessaires au stade nautique

- poursuivre la réflexion lancée pour l'installation d'une chaufferie bois

Le camping

- animations programmées l'été (sportives mais aussi culturelles...)
- mises aux normes imposées par l'évolution de la législation
- installation du Wifi

SANTÉ

Il s'agira de tenir une promesse de campagne, soutenue par 94% des Auxerrois interrogés dans le cadre de la téléconsultation : renforcer l'offre de professionnels de santé en favorisant l'installation de praticiens.

Cela passera d'abord par un diagnostic précis

- qui regroupera les attentes de la population ainsi que les souhaits des professionnels. Des actions d'information, de promotion du territoire seront menées en direction de ces professionnels pour les inciter à faire le choix d'Auxerre.

Un projet de santé sera élaboré.

- il intégrera une réflexion sur la nature de la structure à monter et sur les locaux qui seront proposés, en privilégiant le patrimoine existant.

SÉCURITÉ / PRÉVENTION

La sécurité est un droit essentiel des habitants. Les missions de la police municipale seront réaffirmées. Les policiers municipaux en lien avec ceux de la police nationale assureront la tranquillité des auxerrois et répondront aux mieux aux attentes diverses de la population

Cela passera par :

- une politique qui associera prévention et sécurité grâce aux correspondants de nuit et la police municipale
- l'extension de la vidéoprotection là où elle est indispensable
- poursuite du partenariat et l'étroite collaboration entre la Police municipale et la Police nationale

UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE

au service d'une ville rassemblée

En deux mandats la ville s'est dotée d'une politique événementielle cohérente. Les grands événements ont été confortés (Saint-Martin, fête de la musique) ou créés (marché de Noël, Noël enchanté, Fleurs de vigne, récré des quais, le grand déballage, Catalpa, Garçon la note..). La diversité de l'offre a permis de répondre aux attentes de tous les publics et de doter la ville d'événements fédérateurs, source de dynamisme économique.

Ces grands axes seront poursuivis au cours de ce mandat

- des événements pour tous
- un calendrier complété pour répondre aux nouvelles attentes (réflexion sur une semaine du commerce au printemps)
- rebondir sur les initiatives locales
- soutien aux acteurs locaux

TOURISME

Cette politique publique doit être menée en lien avec les acteurs du secteur (commerçants, CCI, office de tourisme) et avec la CA qui a la compétence tourisme.

Il reste essentiel de poursuivre l'effort déjà commencé pour améliorer l'accueil et la promotion de nos atouts touristiques (patrimoine, gastronomie, vins, tourisme vert)

Les actions porteront donc sur :

- le renforcement de la signalétique
- l'aménagement de la rive-droite des quais, en particulier l'installation de 18 places aménagées dédiées aux camping cars
- la promotion de notre patrimoine, des vins et de la gastronomie
- le développement du tourisme vert et fluvial
- le maintien d'événements festifs et populaires générateurs d'échanges et de retombées économiques

JUMELAGES, FRANCOPHONIE, ANCIENS COMBATTANT

Le comité de jumelages est le fruit de l'histoire

- il permet des échanges réguliers et fructueux avec nos villes jumelles. Cette mission sera poursuivie. Elle mérite cependant d'être modernisée.
- un accent particulier sera mis sur les échanges économiques.
- un autre axe sera privilégié en direction de la jeunesse. Des bourses aux stages entre ville jumelles seront notamment proposées.

Anciens combattants

- l'organisation des grands événements patriotiques demeure une obligation légale. Ce sont également des occasions d'activer la mémoire collective autour de grands principes fédérateurs de notre République gages du bien vivre ensemble.
- l'effort financier, principalement en termes de logistique (et de subventions) sera poursuivi.

VAUX ET HAMEAUX

Sécurité Education
Patrimoine Sport.Culture.Evénementiel
Commerce **Vaux &** Espaces verts
Ressources humaines **Hameaux**
Enseignement supérieur Jumelages
Dynamisme urbain Finances
Assainissement Ecologie urbaine
Economies d'énergies
Politique de la ville Solidarité
Tourisme Administration

VAUX ET HAMEAUX

Les actions inscrites au plan de mandat doivent permettre de réaffirmer l'identité de Vaux et des hameaux, qui, tout en étant une partie de la ville tiennent à garder leur esprit «village».

Il s'agira donc d'inscrire dans le temps une action qui améliorera la qualité de vie des habitants, ce qui ne passera pas par une extension territoriale. C'est l'un des axes fondamentaux que garantira le prochain PLU.

Vaux

Services à la population :

- maintenir un agent sur place
- si les effectifs le permettent maintenir la garderie

Voiries :

- le programme sera poursuivi en adéquation avec le plan de réfection qui sera élaboré à l'échelle du mandat
- la priorité sera fléchée sur la voirie du lotissement

Tourisme :

- les pontons des quais de la rivière seront refaits (financements possible du Conseil Régional, CG et Europe)

Sécurité :

- poursuite des efforts pour améliorer la sécurité routière, notamment entre Auxerre et Vaux (travail sur la limitation de vitesse des véhicules)
- plan global sur le stationnement
- réflexion sur la gestion des fortes pluies d'orage

Aménagements :

- square Ferry
- chemin de halage et promenade en vélo
- signalisation

Laborde

Voirie :

- entre Jonches et Laborde

Sécurité :

- lutte contre la vitesse excessive (ralentisseurs),
- étude sur la priorité à droite
- bassin de rétention pour éviter d'inonder Jonches

Aménagements :

- poursuite des travaux à l'école
- aménagements des terrains derrière la salle polyvalente
- aménagement du stade
- colombarium au cimetière

Les Chesnez

Sécurité :

- sécuriser l'entrée du hameau (signalisation et/ou ralentisseurs)

Aménagements :

- poursuite de la Coulée verte
- terrasse de la salle polyvalente
- deuxième tranche du réseau d'eau (en relation avec la CA)

Jonches

Sécurité :

- améliorer les écoulements et évacuation d'eaux en cas de fortes pluies
- réfléchir au devenir des bâtiments de l'école et de la mairie
- anticiper les conséquences de l'électrification de la ligne Auxerre-Laroche